



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pensions

Question écrite n° 100909

Texte de la question

M. Sauveur Gandolfi-Scheit attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation de la caisse de retraite EDF-GDF. En 2005, EDF-GDF a intégré son régime spécial dans la caisse du privé, la CNAV. En contrepartie, l'opérateur s'était engagé à l'indemniser ; l'opération était censée être financièrement neutre pour la CNAV. La Cour des comptes vient de confirmer ce que l'association Sauvegarde retraites n'a eu de cesse de clamer : le compte n'y est pas du tout ! Tous les ans, les retraites versées aux agents EDF coûtent à la CNAV beaucoup plus que ce qu'elle a reçu en compensation : au bout de cinq ans, il manque déjà 1,3 milliard d'euros dans les caisses de la CNAV. À l'heure où tout le monde doit faire des efforts supplémentaires pour sauver les retraites, ce nouveau pillage de la CNAV au profit d'un régime spécial ultra privilégié est particulièrement scandalisant. Aussi il lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Sauveur Gandolfi-Scheit](#)

Circonscription : Haute-Corse (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100909

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 22 février 2011, page 1711

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)